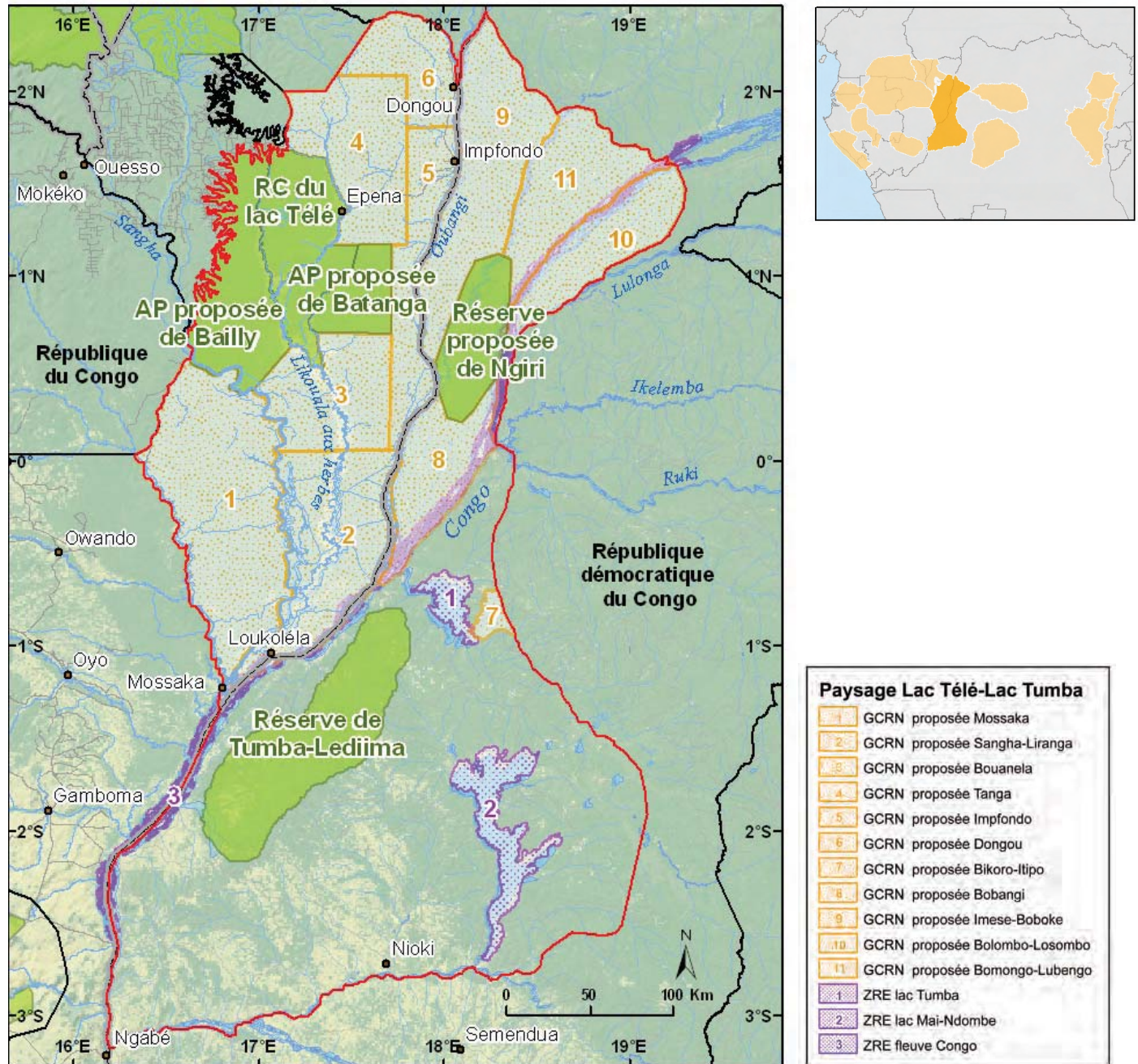


CHAPITRE 21

LAC TÉLÉ-LAC TUMBA

Felin Twagirashyaka, Inogwabini Bila-Isia

Aménagement de l'affectation des terres



Sources : WCS, WWF, UMD-CARPE, OSFAC, FORAF, UICN, Tom Patterson, US National Park Service.

Figure 21.1 : Macro-zones dans le paysage du Lac Télé-Lac Tumba

Photo 21.1 : Les vastes étendues d'eau et les prairies marécageuses offrent un paysage somptueux.



Le paysage du Lac Télé-Lac Tumba s'étend sur 126.000 km² au Congo et en République démocratique du Congo. Il y a actuellement deux aires protégées dans le paysage : la Réserve communautaire du Lac Télé (au Congo) d'une superficie de 4.400 km² créée en 2001 et la Réserve naturelle de Tumba-Lediima (en RDC) d'une superficie de 7.500 km² créée en 2007.

En juillet 2007, des représentants de l'état, les représentants de la COMIFAC, des correspondants de Ramsar, des scientifiques et les membres du consortium du paysage se sont réunis à Brazzaville afin de discuter du processus de l'aménagement de l'affectation des terres du paysage du Lac Télé-Lac Tumba, se concentrant principalement sur la mise en place d'un accord transfrontalier pour la gestion du paysage, et sur le processus du traité international de Ramsar pour la classification d'une partie du paysage, l'une des zones humides les plus vastes au monde. Une stratégie avec des niveaux de référence a été adoptée et un accord bilatéral provisoire a été développé.

La création d'un site Ramsar transfrontalier dans le paysage était considérée comme une partie

importante de la stratégie pour l'aménagement de l'affectation des terres parce qu'elle fournit pour une grande partie du paysage un cadre juridique international qui sera adopté dans les législations nationales de la RDC et du Congo. Les sites Ramsar sont à présent officialisés dans ces deux pays, mais l'accord interministériel de gestion transfrontalière de ces sites a pris du retard. La partie du site (65.696 km²) située exclusivement en RDC sera le plus grand site Ramsar au monde. Le paysage est actuellement divisé en 23 macro-zones, dont 4 aires protégées proposées, 13 zones de gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN) et 6 zones d'extraction des ressources (ZER). Les limites des macro-zones seront adaptées une fois que les sites à haute biodiversité de ces zones mal connus seront identifiés. Les enquêtes de terrain sont effectuées zone par zone et portent sur le renforcement des capacités des communautés locales à prendre part aux équipes de planification (avec une attention particulière aux femmes et aux groupes marginalisés).



Photo 21.2 : Les produits de la cueillette, de la pêche et de la chasse se côtoient sur les étals.

Aire protégée (proposée) de Bailly et aire protégée (proposée) de Batanga, Congo

En vertu de la loi congolaise, la Réserve communautaire du Lac Télé (RCLT) est une aire protégée et devrait être à présent formellement reconnue comme une macro-zone de type aire protégée. Lors des exercices de cartographie participative dans les villages de la RCLT, il est apparu que les territoires communautaires des villages de Bouanela et de Dzeke empiètent sur l'aire protégée proposée de Batanga. Les territoires communautaires des villages de Mougouma-Bailly et de Kinami empiètent également sur l'aire protégée de Bailly. Dès lors, il semble logique que pour une gestion plus efficace

un agrandissement des limites de la RCLT existante qui inclue aussi ces zones soit proposé.

Réserve communautaire protégée du Lac Télé, Congo

Dans la RCLT, tous les villages de la Réserve ont été cartographiés et la réglementation communautaire permettant aux communautés la gestion de leurs ressources a été rédigée. De plus, la cartographie des régions communautaires en dehors de la RCLT, y compris la zone Bailly et le sud de Likouala-aux-herbes (p. ex., Mougouma-Moke et Ebambe) dans la GCRN Bouanéla,

a été finalisée. Des campagnes de sensibilisation décrivant les activités du paysage à l'intention des autorités locales et régionales comme le préfet, les sous-préfets et les directeurs départementaux ont été lancées. Ces autorités ont accepté de participer activement à l'aménagement de l'affectation des terres, ce qui est important pour le succès du processus.

Réserve de Tumba-Lediima, RDC (UICN cat. II)

Des sessions de planification ont été organisées entre l'ICCN et le WWF, à la suite desquelles un accord incluant les communautés locales dans le processus de mise en œuvre du plan de gestion pour la réserve a été signé. Une carte de l'occupation des terres et de son évolution de

1986 à 2000 a été dressée et servira de base pour l'élaboration du plan de gestion. La carte et les consultations locales en cours généreront les procédures de gestion à suivre par les communautés locales et l'ICCN.

Lac Tumba (proposé) ZER, RDC

Des comités locaux de gestion des ressources naturelles (CLGRN) ont été créés pour la plupart des villages qui entourent le lac. La raison d'être d'un CLGRN est de constituer un groupe local de planification afin que les communautés soient formées à la défense de leurs droits et apprennent à s'organiser. Une fois les CLGRN créées, la deuxième étape du processus a consisté en la sélection de communautés pilotes pour la constitution d'un système communautaire de suivi de la pêche et pour l'organisation de groupes de parties prenantes afin d'améliorer la qualité de la transformation du poisson après prise. Une réunion générale, comprenant les autorités provinciales et territoriales, les CLGRN et d'autres parties prenantes, a été tenue entre septembre et octobre 2008 afin que tous s'entendent sur la gestion du lac. Une première version du plan de gestion a été élaborée et est en cours d'approbation.



Photo 21.3 : Village de pêcheurs sur la rivière Ruki.

Réserve de la Biosphère (proposée) de Ngiri, RDC (UICN cat. II)

Des données biologiques ont été collectées et des zones clés pour la biodiversité ont été identifiées. Certaines zones importantes de biodiversité empiètent sur Bobangi, la GRCN (proposée) en RDC, nécessitant une approche utilisant la cartographie participative. En ce moment, des négociations sont en cours avec l'ICCN afin d'effectuer une autre évaluation, qui comprendra la création des CLGRN et la préparation d'un accord préalable entre l'ICCN et les communautés locales en

vue d'identifier les méthodes les plus appropriées pour gérer différentes micro-zones dans une aire protégée.

Concession de pâturage et forêts adjacentes (proposée) ZER de la SEBO (Société des Elevages du Bandundu Occidental), RDC

Des CLGRN ont été créés dans les villages situés dans les concessions de pâturage SEBO. Les CLGRN de Mpelu, de Nkala et de Nko se sont réunis à plusieurs reprises et collaborent, avec l'appui critique de l'ONG Mbou-Mon-Tour, à la mise en œuvre d'une GRCN dans les galeries forestières de Nkala. Le WWF aide aux

négociations afin que la tenure communautaire de ces terres soit appropriée. Les prochaines étapes comprendront des négociations avec les autorités territoriales dans le cadre du processus de planification, et la soumission d'une demande officielle de tenure des terres, comme requis par le Code forestier de la RDC.

GRCN (proposée) d'Imese et GRCN (proposée) de Bomongo-Lubengo, RDC

Dans ces deux GRCN proposées, des inventaires biologiques détaillés ont été effectués et des zones d'importance biologique ont été identifiées.

Les résultats de ces inventaires serviront de base au processus de micro-zonage lors de l'élaboration des CLGRN.

Activités humaines

Les trois produits commerciaux agricoles de premier plan dans la partie du paysage située au Congo sont le manioc, les feuilles de koko et les amandes de palme. Les données concernant le manioc ont été collectées sur le marché d'Epena, la capitale du district, où le manioc est vendu sous trois formes : feuilles, farine et baguette. Les feuilles sont les plus abondamment vendues à 100 CFA (0,09 \$) pour 1.200 g. La farine de manioc, «le fougou», est vendue dans des petits sacs de plastique de 500 g pour 100 CFA (0,18 \$). Il est possible de se procurer un sac de farine de 50 kg pour 8.000 CFA (14,5 \$) s'il est commandé à l'avance. Les produits agricoles sont vendus exclusivement par les femmes. La baguette de manioc cuite est aussi exclusivement cuisinée par les femmes et est dérivée de la racine du manioc qui est pilée, enveloppée et cuite dans des feuilles de *Marrantaca*. Les deuxièmes et troisièmes produits les plus abondamment vendus sur le marché d'Epena sont respectivement les feuilles de *Gnetum africanum* «koko» qui sont cueillies dans la forêt et les amandes de palme. Dans la partie du paysage située en RDC, les produits agricoles commerciaux les plus communs sont l'huile de palme qui est vendue dans des contenants de 25 litres, les bananes vendues par régimes et les arachides vendues par sacs de 80 kg.

singe et entre 6 \$ et 9 \$ pour un quartier de Potamochère. La viande de brousse est principalement exportée à Impfondo et Brazzaville. D'autres espèces peuvent être vendues sur le marché, notamment le Situnga, le Céphalophe et la Tortue. Dans la partie du paysage située au Congo, il y a aussi une forte consommation de poissons, dont le *Clarias* et le *Parachana* qui sont les espèces les plus commercialisées. En RDC, sur le marché de Mbandaka, les produits les plus vendus sont les potamochères, les singes et les situngas. Les prix varient de 22 \$ pour un singe à 111 \$ pour un potamochère.



Photo 21.4 : Un peuplement de *Terminalia* en bordure de cours d'eau.

Les données sur la viande de brousse ont été collectées dans les villages de Mokengui, de Koundoumou et de Dzéké (Congo). Les espèces commerciales de premier ordre sont le Crocodile nain (*Osteolaemus tetraspis*), les singes (*Cercopithecus sp.*) et le Potamochère (*Potamocheirus porcus*). Les prix varient entre 10 \$ et 15 \$ pour un crocodile nain entier ; entre 3 \$ et 5 \$ pour un

Tableau 21.1a : Commerce de produits agricoles dans le paysage du Lac Télé-Lac Tumba

Produit agricole	Unité	Prix/unité d'achat \$	Destinations principales	Date	Collecte de données	Sources
Ville de Mbandaka						
Huile de palme	Boîte de 25 l	8,88	Mbandaka	Mai-05	Enquêtes auprès de ménages et au marché	Étude socioéconomique Lac Tumba, 2006
Bananes	Régime entier	4,00	Mbandaka	Mai-05	Enquêtes auprès de ménages et au marché	Étude socioéconomique Lac Tumba, 2006
Arachides	Sac de 80 kg	111,11	Mbandaka	Mai-05	Enquêtes auprès de ménages et au marché	Étude socioéconomique Lac Tumba, 2006
GCRN du Lac Télé, marché d'Epena et de Dzeke						
Feuilles de manioc (<i>Manihot esculenta</i>)	1200 g	0,09	Epena	Avr.-07	Études de marché	Otto et al., 2007
Farine de Manioc (<i>Manihot esculenta</i>)	500 g	0,18	Epena	Avr.-07	Études de marché	Otto et al., 2007
Bâton de manioc (<i>Manihot esculenta</i>)	50 g	0,18	Epena	Avr.-07	Études de marché	Otto et al., 2007

Tableau 21.1b : Commerce de viande de brousse dans le paysage du Lac Télé-Lac Tumba

Espèces de viande de brousse	Unité	Prix/unité d'achat (\$)	Destinations principales	Date	Collecte de données	Sources
Ville de Mbandaka						
Potamochère (Nsombo, <i>Potamocheirus porcus</i>)	Entier	111,44	Mbandaka	Mai-05	Étude de marché	Étude socioéconomique Lac Tumba, 2006
Singe (non spécifié)	Entier	22,22	Mbandaka	Mai-05	Étude de marché	Étude socioéconomique Lac Tumba, 2006
Sitatunga (<i>Tragelaphus spekei</i>)	Paquet de 3	111,11	Mbandaka	Mai-05	Étude de marché	Étude socioéconomique Lac Tumba, 2006
Village de Dzeke (GCRN du Lac Télé)						
Crocodile nain (<i>Osteolaemus tetraspis</i>)	Entier	14,55	Dzeke	Juin-07	Enquêtes auprès des ménages	Otto et al., 2007
Singe Hocheur (<i>Cercopithecus nictitans</i>)	Entier	3,64	Dzeke	Févr.-07	Enquêtes auprès des ménages	Otto et al., 2007
Potamochère (<i>Potamocheirus porcus</i>)	Quartier (gigot)	9,09	Dzeke	Juin-07	Enquêtes auprès des ménages	Otto et al., 2007
Village de Koundoumu (GCRN du Lac Télé) périphérie de la Réserve						
Crocodile nain (<i>Osteolaemus tetraspis</i>)	Entier	9,09	Koundoumu	Juin-07	Enquêtes auprès des ménages	Otto et al., 2007
Chenilles	Casserole	0,18	Koundoumu	Août-07	Enquêtes auprès des ménages	Otto et al., 2007
Potamochère (<i>Potamocheirus porcus</i>)	Pièce	1,09	Koundoumu	Mars-07	Enquêtes auprès des ménages	Otto et al., 2007
Village de Mokengui (périphérie de la RCLT)						
Crocodile nain (<i>Osteolaemus tetraspis</i>)	Entier	12,73	Mokengui	Août-07	Enquêtes auprès des ménages	Otto et al., 2007
Singe Hocheur (<i>Cercopithecus nictitans</i>)	Entier	3,64	Mokengui	Août-07	Enquêtes auprès des ménages	Otto et al., 2007
Potamochère (<i>Potamocheirus porcus</i>)	Quartier	6,36	Mokengui	Juin-07	Enquêtes auprès des ménages	Otto et al., 2007

Densité et distribution de population dans le paysage



Photo 21.5 : Si proche du but, il convient de ne pas rater le dernier coup.

Il n'y a pas eu de changements majeurs de densité et de distribution de population dans le paysage par rapport aux données du rapport sur l'État des Forêts 2006. Il faut toutefois noter que le Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (UNHCR) a rapatrié un grand nombre de réfugiés en RDC ces dernières années, ce qui a probablement entraîné des répercussions sur la répartition de la population dans le paysage. Cet élément sera évalué dans les années à venir.

Les activités principales dans le paysage sont la pêche et l'agriculture. Le commerce à petite échelle est pratiqué par des femmes provenant de Brazzaville qui viennent acheter du poisson et de la viande de brousse. Les différents types d'activités sont présentés dans le tableau ci-dessous tels qu'ils ont été rapportés par les populations lors d'un recensement effectué 2007. La concession à Maboula Mbondo au Congo est à présent opérationnelle.

Tableau 21.2 : Activités économiques pour les populations de 27 villages dans la Réserve communautaire du Lac Télé

Activité	% activité principale		% activité secondaire	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Agriculture	15,07	83,96	45,17	26,31
Pêche	57,20	8,84	26,38	55,63
Chasse	9,71	0,21	8,49	0
Activités traditionnelles	3,11	0,79	13,19	4,13
Artisanat	10,86	0,68	3,31	0,35
Bétail	0,07	0	0,62	0
Petit commerce	3,97	5,52	2,83	13,58

Source : Otto et al., 2007

Menaces directes

Il y a trois principales menaces directes à la gestion durable du paysage du Lac Télé-Lac Tumba : la chasse commerciale, les réfugiés dans le paysage et les routes.

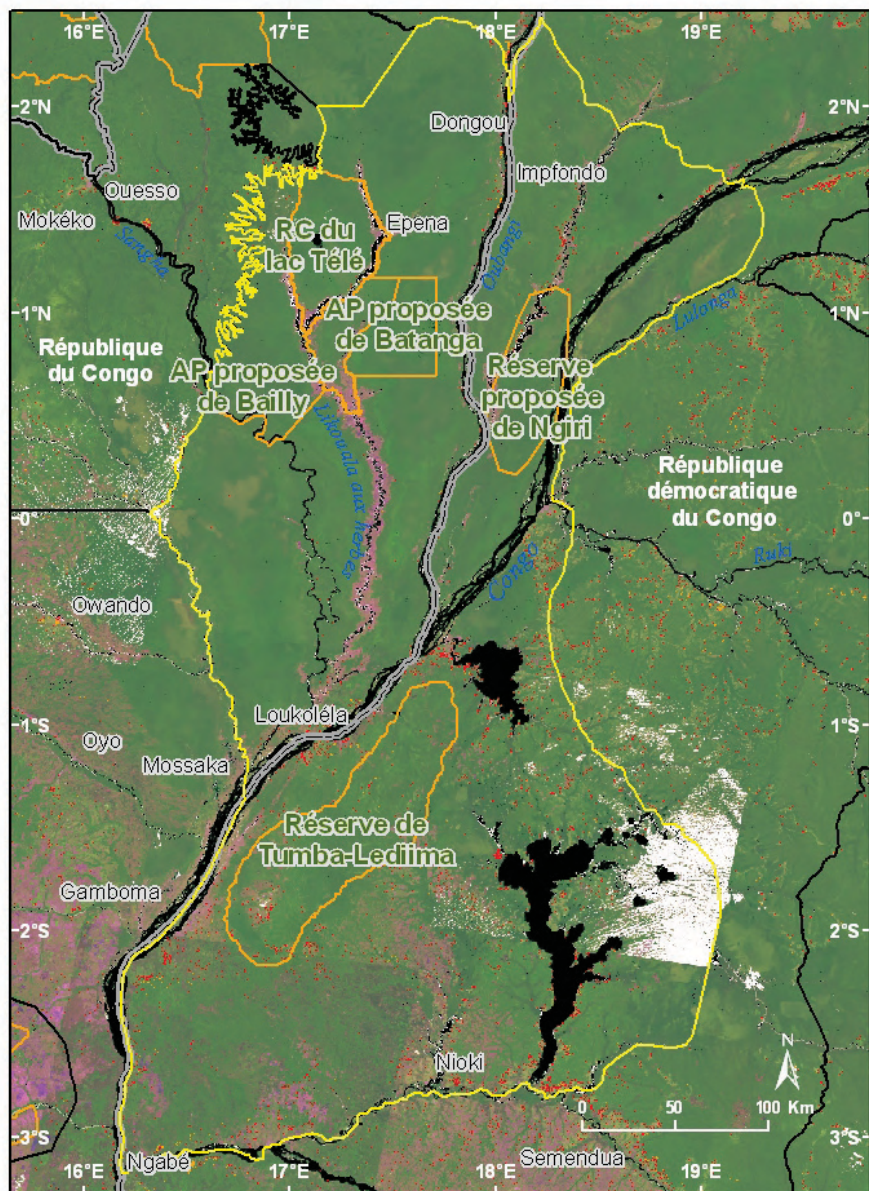
Les soldats en permission apportent généralement leurs armes qu'ils prêtent à la population locale pour que celle-ci chasse pour eux. La viande est alors transportée en bateau jusqu'à Brazzaville.

Dans le nord-est du paysage (Congo), les réfugiés provenant de la RDC et vivant dans les villages sur la rivière Oubangui braconnent intensivement. L'ivoire et la viande sont transportés en bateau pour être vendus à Impfondo et à Brazzaville. De plus, les réfugiés ont développé l'agriculture intensive dans les forêts ripicoles, ce qui a pour conséquence de dégrader gravement l'écosystème local.

Dans la partie ouest de la Réserve, des routes et des pistes sont ouvertes, facilitant l'accès pour les chasseurs et facilitant le transport de la viande de brousse.

Couvert forestier

Le taux de déforestation dans le paysage a été relativement élevé entre 1990 et 2000 (environ 1 %). Cependant, la perte nette du couvert forestier a chuté à environ 0,2 % entre 2000 et 2005. La plupart des changements de couvert forestier ont été observés dans la partie sud du paysage, en RDC, où la plupart des concessions forestières sont situées. Dans l'ensemble, la présence de marécages a permis d'atténuer la déforestation car l'exploitation forestière est difficile à entreprendre et est extrêmement coûteuse dans un habitat inondé de manière permanente ou saisonnière. Les feux de brousse ont aussi lieu dans tout le paysage, particulièrement dans les zones de mosaïques forêt-savane et le long des rivières importantes. Le feu est utilisé comme outil de gestion pour l'élevage du bétail (notamment en RDC), comme technique de chasse et comme technique de pêche lors des saisons sèches. La diminution du nombre de feux observée entre 2000 et 2005 peut être révélatrice de l'impact du moratoire imposé sur les attributions de nouvelles concessions en RDC.



Sources : SDSU, UMD-CARPE, NASA, SRTM, UICN, FORAF

Figure 21.2 : Image composite du satellite Landsat et déforestation entre 1990-2000 (en rouge) et entre 2000-2005 (en orange) dans le paysage du Lac Télé-Lac Tumba

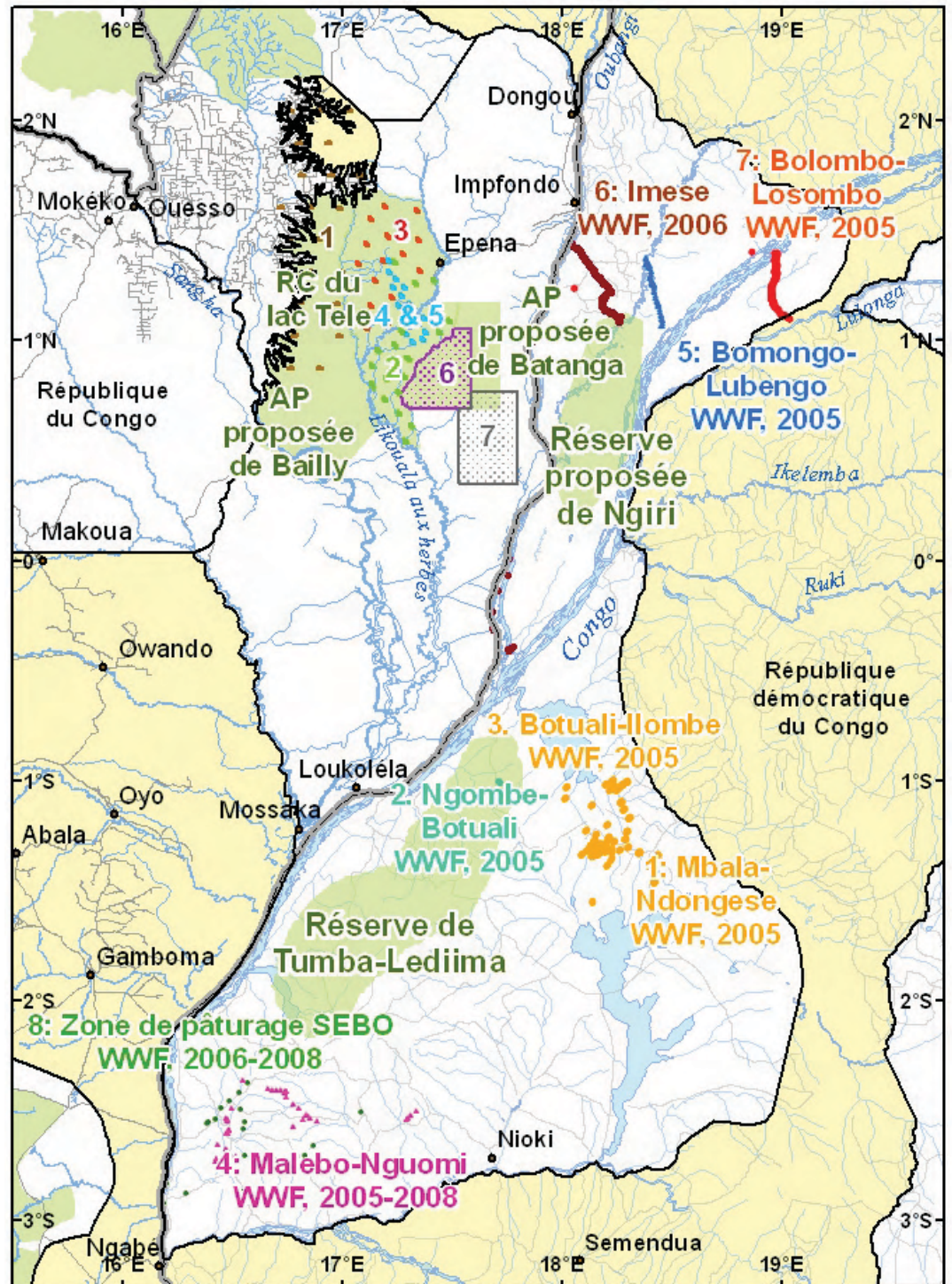
Tableau 21.3 : Couvert forestier et déforestation dans le paysage du Lac Télé-Lac Tumba de 1990 à 2005

Superficie du paysage (km ²)	Superficie de la forêt			Déforestation			
	1990 (km ²)	2000 (km ²)	2005 (km ²)	1990-2000 (km ²)	1990-2000 (%)	2000-2005 (km ²)	2000-2005 (%)
130.710	100.285	99.366	99.177	919	0,92	189	0,19

Les superficies de couvert forestier et les superficies de déforestation proviennent des données satellitaires Landsat et MODIS.

Sources : SDSU, UMD-CARPE, NASA.

Programme de suivi des grands mammifères et de l'impact anthropique



Sources : WCS, WWF, UMD-CARPE, OSFAC, FORAF

Figure 21.3 : Inventaires biologiques effectués dans le paysage du Lac Télé-Lac Tumba

Tableau 21.4a : Résultats des inventaires biologiques pour le paysage du Lac Télé-Lac Tumba (section RDC du paysage)

Inventaire	Nom du site	Date de l'inventaire	Nombre de km de parcours de reconnaissance effectués	Nombre de transects	Autre	Présence d'éléphants	Taux de rencontres de croûtés d'éléphants (N/km)	Présence de grands singes	Taux de rencontres de groupes de grands singes (N/km)	Densité de groupes de grands singes (N/km ²)	Signe de présence humaine (N/km)
1	Mbala-Dokese	Mai 05 - Févr. 06	324	75		Oui	0,14	<i>Pan paniscus</i>		0,27	Collets = 0,54
2	Ngombe-Bo-tuali	Mai 05 - Févr. 07									
3	Botuali-Il-ombe	Mai 05 - Févr. 08						<i>Pan paniscus</i>		0,27	
4	Malebo-Nguomi	Mai 05 - Févr. 09						<i>Pan paniscus</i>		2,2	
5	Bomongo - Lubengo	Mai 05 - Févr. 10	111	12		Oui		<i>Pan troglodytes</i>	0,019		Camps de chasse = 0,020
6	Imese	Mai 05 - Févr. 11	111	15		Oui	0,018	<i>Pan troglodytes</i>	0,009		Camps de chasse = 0,032
6	Imese	Mai 05 - Févr. 13	61	10		Non		<i>Pan troglodytes</i>	0,041		Camps de chasse = 0,027
7	Bolombo-Lo-sombo	Mai 05 - Févr. 12						<i>Pan paniscus</i>	0,057		
8	Zone de pâturage SEBO	2006 - 2008			Présence-absence en utilisant les modèles d'occupation McKenzie						Pistes importantes = 0,22
8	Sud de la zone de pâturage SEBO	2006 - 2008	148	6	Présence-absence en utilisant les modèles d'occupation McKenzie	Oui	0,038	<i>Pan paniscus</i>	1,02		Camps de chasse = 0,019

1-5, 7-8) Inogwabini et al., 2007 ; 6) Inventaire biologique au nord (segment RDC) du Paysage Lac Télé-Lac Tumba ; 9-10) Rapport des Inventaires de grands mammifères dans la partie sud (segment RDC) du Paysage Lac Télé-Lac Tumba, 2008.

Tableau 21.4b : Résultats des inventaires biologiques pour le paysage du Lac Télé-Lac Tumba (section Congo du paysage)

Inventaire	Nom du site	Date de l'inventaire	Nombre de km de parcours de reconnaissance effectués	Nombre de transects	Nombre total de km transects	Présence d'éléphants	Taux de rencontres d'éléphants (N/km)	Densité de crotttes d'éléphants (N/km ²)	Présence de grands singes	Taux de rencontres de groupes de grands singes (N/km)	Densité de groupes de nids de grands singes (N/km ²)	Signe de présence humaine (N/km)
1	Bailly	Janv.-Mai 06	341	24	48	Oui	2,68 ± 2,57	432,44 ± 416,4	Oui	0,65 ± 0,33	26,6 ± 13,58	0,75 ± 0,09
2	Forêt mixte du Lac Télé	Janv.-Mai 06	117	21	42	Oui	0,07 ± 0,20	11,49 ± 31,7	Oui	0,66 ± 0,73	26,65 ± 29,36	1,07 ± 0,33
3	Forêt marécageuse du Lac Télé	Janv.-Mai 06	132	17	34	Oui	0,06 ± 0,17	9,47 ± 16,4	Oui	1,06 ± 0,62	42,88 ± 25,42	0,71 ± 0,60
4 et 5	Terre ferme du Lac Télé	Janv.-Mai 06	55	15	30	Non	0	0	Oui	1,30 ± 0,88	52,64 ± 35,91	0,5 ± 0,27
6	Batanga	Mars-Avr.-07	118	21	42	Oui	1,1 ± 4,12	176,43 ± [40,75 ; 763,85]	Oui	4,64 ± 5,88	217,29 ± [120,23-392,68]	0,10 ± 0,26
7	Imp-fondo	Mars-Avr. 08	139	22	44	Oui	0,52 ± 1,42		Oui	1,25 ± 1,26	83,9 ± [48,62 ; 144,799]	0,11 ± 0,38

1) Iyenguet et al., 2006 ; 2, 3, 4 et 5) Malanda et al., 2006 ; 6) Malanda et al., 2007 ; 7) Iyenguet et al., 2008.

Dans le paysage du Lac Télé – Lac Tumba les populations de grands singes semble rester constantes ou augmenter légèrement. Dans la partie est du paysage en RDC, les données du programme d'accoutumance du bonobo indiquent une augmentation du nombre d'individus

des trois groupes suivis (voir tableau 21.5). Le groupe de bonobo à Nkala a augmenté de 32 % depuis 2006 bien qu'il existe des signes de chasse du bonobo pour la viande de brousse dans la région de la ZER proposée Malebo en RDC.

Tableau 21.5 : Population de bonobos (*Pan paniscus*) sur des sites spécifiques dans la partie est (RDC) du paysage du Lac Télé-Lac Tumba

Site	Taille du groupe		Composition du groupe			
	2006	2008	Mâle	Femelles	Juveniles	Bébés
Nkala	40	53	15	20	10	8
Mpelu	23	25	*	*	*	2
Edzaengo	20	20	*	*	*	*
Tsieli	*	15	*	*	*	*
Lenga	*	25	*	*	*	3

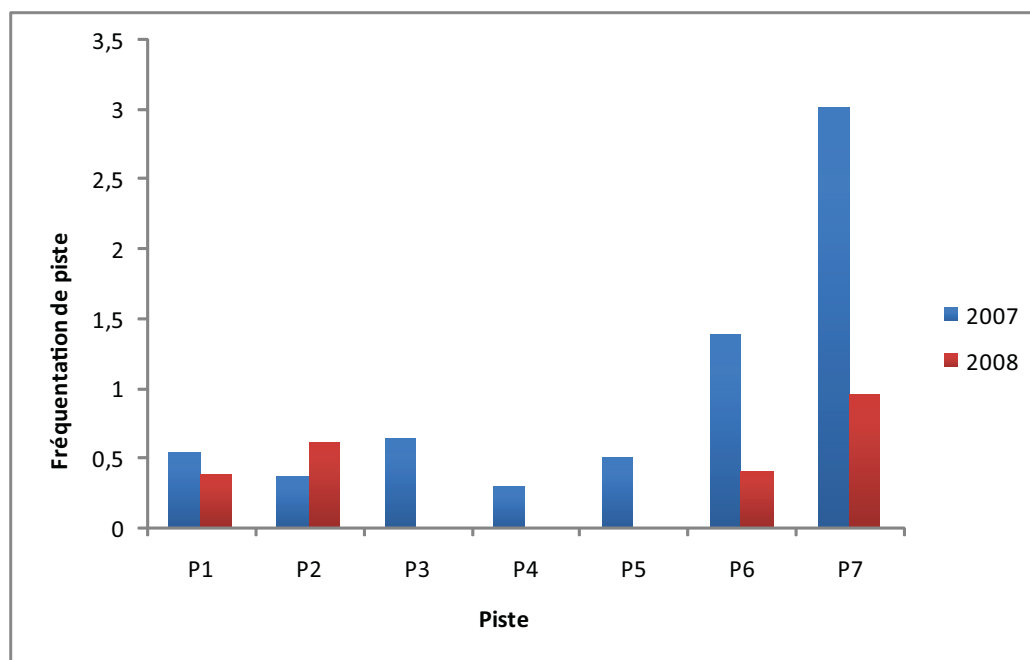
Source : WWF Lac Tumba Project – Technical Progress Report 2008.

Un inventaire biologique détaillé a été effectué dans la partie nord du paysage et a fourni des informations essentielles sur les chimpanzés de cette zone et sur la zone de la GRCN proposée de Bomongo-Lubengo en RDC. Au même moment, les étapes initiales d'un projet de suivi de l'interaction entre les animaux sauvages et les animaux d'élevage et de leur état de santé ont été mises en place.

Au Congo, les résultats des inventaires de suivi (2006 à 2008) montrent que le nombre de grands singes reste constant. Ceci est probablement dû

au fait que les communautés locales ne chassent pas les grands singes. La zone où le potentiel de rencontre de grands singes est le plus élevé (basé sur l'abondance de *Raphia* et un tapis herbacé de *Cyperaceae* qui constituent la nourriture préférée des grands singes) se trouve dans l'aire protégée proposée de la zone de Batanga, au Congo.

Dans la zone de Malebo en RDC les éléphants ont été suivis par le biais d'un réseau préétabli de pistes d'éléphants dont l'utilisation par ceux-ci a diminué de manière significative entre 2007 et 2008 (voir figure 21.4).



Source : WWF Lac Tumba Project – Technical Progress Report 2008.

Figure 21.4 : Fréquence d'utilisation des pistes par les éléphants dans la région de Malebo (RDC)



Photo 21.6 : Les missions de terrain se font par voie fluviale.

Au Congo, les éléphants se trouvent le plus souvent dans la périphérie de la RCLT (aire protégée proposée de Batanga et aire protégée proposée de Bailly) et dans la GRCN proposée d'Impfondo, au Congo. Une petite population d'éléphants découverte dans la Réserve par Poul-

sen et Clark (2002) a quasiment été décimée avec l'augmentation du trafic le long des rivières dans le sud, et la prolifération d'armes automatiques de guerre. La population d'éléphants survivante se trouve pour le moment dans les forêts marécageuses près du centre de la Réserve.

Signes de présence humaine

En RDC, on trouve des collets surtout dans la ZER proposée de Mbala-Dokese. Dans les autres régions inventoriées, les signes de présence humaine sont surtout des camps de chasse.

Au Congo, particulièrement dans la partie est de la RCLT et dans la zone de Bailly, l'empie-

ment humain est modéré à cause de la proximité avec les villages, en particulier les installations et les camps de pêche le long des rivières, qui - dans bien des cas - sont transformés en camps de chasse. En revanche, il y a seulement un village dans l'aire protégée proposée de Batanga, au Congo.

Intérêt particulier

Densité élevée de grands singes dans la zone humide la plus vaste d'Afrique

D'une superficie de 126.000 km², le paysage du Lac Télé-Lac Tumba est la zone humide la plus vaste d'Afrique et est constituée surtout de forêts marécageuses. Jusque dans les années 1990, on pensait que ces forêts étaient occupées par relativement peu de grands mammifères en raison de la nature marécageuse et inondée de la région. Trois espèces menacées de grands singes sont observées en RDC et au Congo, le Gorille des plaines de l'ouest (*Gorilla g. gorilla*), le chimpanzé (*Pan troglodytes*) et le Bonobo (*Pan paniscus*). Ces trois espèces se trouvent dans les forêts marécageuses du Lac Télé-Lac Tumba.

Jusqu'à il y a peu, la Réserve communautaire du Lac Télé dans la partie ouest du paysage était la seule aire protégée du paysage. En 2001, des inventaires de faune effectués par le WCS ont estimé une population de plus de 13.000 gorilles et 3000 chimpanzés dans cette Réserve de 4.400 km². Dans la partie du paysage située en RDC où des bonobos ont été observés, aucun inventaire n'a été effectué pour estimer leur abondance ou leur répartition.

En 2007, des inventaires supplémentaires ont été effectués par le WCS dans la périphérie de la RCLT afin de déterminer la valeur des forêts marécageuses pour les grands singes ; avec pour résultats que plusieurs très importantes populations de gorilles non connues jusqu'ici ont été identifiées. La région inventoriée couvrait 1.029 km² dans le sud-est de la RCLT. La densité de gorilles à cet endroit a été estimée à 5,72 gorilles/km² (2,97 – 11,05). Une analyse moins conservatrice donne une estimation de 7,90 gorilles/km² (4,34 - 14,39). Ces chiffres représentent les

densités de grands singes les plus élevées enregistrées en Afrique centrale indiquant que les forêts marécageuses du Congo pourraient abriter une très grande proportion des populations restantes de gorilles au monde et pourraient s'avérer vitales pour la conservation des gorilles à long terme. Vu que ces forêts sont difficilement accessibles et que la qualité du bois y est mauvaise, elles offrent une protection naturelle pour les gorilles qui y vivent.

En RDC, les bonobos ont été recensés et les principales populations ont été trouvées dans le sud du lac Tumba et dans l'ouest du lac Mai Ndombe. La plus grande population a été trouvée à Malebo-Nguomi avec une estimation de 2.300 bonobos, affichant la densité moyenne la plus élevée jamais enregistrée pour cette espèce (2,2 individus/km² +/- 1,8 – 3,4 individus/km²) (Inogwabini et al., 2007). Grâce à ces découvertes, le gouvernement de la RDC a décidé de protéger la région et d'assurer la conservation du bonobo en créant la Réserve naturelle de Tumba-Lediima (7.500 km²).